

RISQUES MAJEURS

Avalanches

- Des couloirs d'avalanche sont présents sur la partie haute de la Commune. Ces avalanches n'atteignent pas les zones habitées mais présentent des dangers pour les randonneurs en raquette ou ski.

Conduite à tenir

- Avant une randonnée se renseigner auprès de Météo France sur le niveau du risque : de 1 (pas de risque) à 5 (très fort risque).
- Consulter les guides spécialisés
- - Guide Louis VOLLE et les cartes collection au 1/25000 sur lesquelles les zones à risques sont répertoriées.

Feu de forêts

- Situé sur un versant très ensoleillé et soumis aux brises thermiques, la Commune est couverte d'une végétation de type méditerranéen très inflammable. La Commune a déjà subi des incendies de forêt violents détruisant des centaines d'hectares. Les périodes sensibles sont le début du printemps et la fin de l'été.

Conduite à tenir

- Préventivement : débroussaillage à 50 m de toute construction.
- Feux réglementés en période orange : printemps, automne – et interdits en période rouge : été. En période de chaleur et de tout vent éviter les massifs forestiers boisés de pins à pied ou en automobile.
- Signaler immédiatement 18 ou 112 toute fumée suspecte en zone boisée en été.
- Si le feu menace votre habitation arrosez la maison et ses abords, fermez les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, bouchez les aérations avec des chiffons mouillés.

En cas d'évacuation n'emportez que le strict minimum.

Crue de la Durance

- Plusieurs crues répertoriées au cours des 3 derniers siècles.

Risques :

- Débordement camping
- Dégâts aux cultures

Zones sensibles :

- Camping
- Plaine de l'Isclette
- RD 38 et voie ferrée au niveau du Pont Noir
- Pisciculture

Conduite à tenir

- Ne pas stationner sur les bords de la rivière
- Camping : suivre les consignes données par le gérant du camping

Crues Torrentielles

La Commune est menacée par les crues des torrents de :

- Saint-Thomas
- Combe Creuse
- Pinfol
- Piolit

Risques :

- Soudaineté du phénomène consécutif à une averse violente. Les torrents chargés de boues et matériaux emportent tout sur leur passage

Conduite à tenir

- Eviter les déplacements si Commune située en risque orange ou rouge.
- Ne pas stationner sur les tronçons menacés : cône de déjection, pont.
- Camping : Respecter scrupuleusement les consignes données par le gérant et l'autorité municipale.

Mouvements de terrain

Ils peuvent se produire à la fonte des neiges ou après de fortes pluies. Prennent la forme de glissements de terrains – nappe boueuse et de blocs.

Risques :

Préventivement aucune construction n'existe sur ces zones ou des manifestations ont été relevées.

Conduite à tenir

- Eviter ces zones en cas de fortes intempéries
- Signaler à la Mairie tout mouvement de terrain constaté : Terre boueuse, bloc branlant ou déchaussé.

Séisme

Des secousses de faible amplitude ont été ressenties. Elles n'excluent pas une secousse plus importante – faille de la Durance.

Risques :

Comme tous les séismes : destruction partielle ou totale des constructions.

Conduite à tenir

- A l'extérieur : s'éloigner des bâtiments, arbres, lignes électriques. Se protéger la tête.
- En voiture : s'arrêter et garder la ceinture attachée.
- A l'intérieur : s'éloigner des étagères et de tout objet pouvant chuter. Se protéger sous un meuble solide ou au pied d'un mur porteur.
- Après la secousse : Rentrer chez soi avec précaution. Aérer et ne pas allumer de flamme avant d'être sûr qu'il n'y a pas de fuite de gaz. Vérifier le réseau électrique et le réseau d'eau.